

DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Programmes de formation à l'enseignement

Baccalauréat d'intervention en activité physique, profil enseignement de l'éducation physique et à la santé

Guide pour les étudiants
Cohorte 2025-2026

Dispositions relatives aux exigences linguistiques des programmes de formation à l'enseignement

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à l'UQAM : nous sommes heureux de vous compter parmi les personnes étudiantes inscrites à l'un de nos programmes de formation en enseignement.

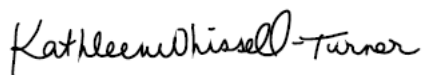
Depuis l'automne 2008, **tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à la même politique linguistique.** La mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de la direction de chacun des programmes, de même que de l'équipe d'encadrement du Centre d'aide en français écrit et oral de la Faculté des sciences de l'éducation, le CAFÉO.

Le CAFÉO a notamment pour mandat de soutenir le développement de la compétence linguistique pour l'exercice de la profession enseignante. Afin de vous accompagner dans le développement de cette compétence, le CAFÉO offre un soutien linguistique en français oral et écrit, en vous proposant des cours, des ateliers ou du monitorat individuel. Nous vous invitons à parcourir le site du CAFÉO (www.cafeo-education.uqam.ca) afin de découvrir tous les services qui y sont offerts.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de la compétence linguistique, **nous vous invitons à consulter les pages suivantes** qui présentent des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les personnes étudiantes. Sachez que vous pourrez également compter sur le soutien du CAFÉO et sur celui des personnes responsables de votre programme pour répondre à vos questions relatives aux exigences linguistiques de votre programme de formation.

Nous espérons sincèrement que votre cheminement universitaire sera marqué par la réussite.

Bien cordialement,



Kathleen Whissell-Turner
Directrice du CAFÉO

Sommaire de l'évaluation des deux volets de la compétence linguistique

Depuis l'automne 2008, tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à une politique linguistique commune adoptée par l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ). Conformément à cette politique, la personne étudiante doit faire la démonstration qu'elle a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune personne étudiante ne peut obtenir de diplôme sans faire la démonstration qu'il a rempli ces exigences.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Pendant le premier trimestre d'études, la personne étudiante doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme, dont l'obligation de suivre des cours d'appoint en français. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester la compétence en français écrit chez les personnes enseignantes. Des informations supplémentaires à propos du TECFÉE sont présentées plus loin.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ORAL

Lors de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, la personne étudiante doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral. Selon les résultats, des mesures d'appoint sont imposées aux personnes étudiantes qui ont présenté des lacunes importantes en français oral.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si la personne étudiante ne réussit pas ou ne se présente pas à la passation du test diagnostique en français oral, il devra réussir un ou plusieurs cours en obtenant un résultat égal ou supérieur à C. À l'UQAM, ce sont les cours développés par le département de linguistique qui sont offerts aux personnes étudiantes.

Résumé des informations sur les tests

	Test diagnostique en français écrit	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale
Quand?	En novembre ou décembre de la première année d'études. Dates à déterminer par le programme.	Après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). La première passation est fortement recommandée à la première année d'études (février)	À la fin de la première année d'études, au mois de mai
Où?	À l'UQAM exclusivement		
Quels sont les frais?	Sans frais pour la personne étudiante	Un montant de 70 \$ payé par la personne étudiante directement au CÉFRANC	Sans frais pour la personne étudiante
Comment s'inscrire?	La personne étudiante doit procéder comme pour l'inscription à un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription		
Quels sigles de cours?	DIA0400	EPREVFR	XORAL04
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	La personne étudiante doit faire le test au cours de la première année d'études au moment déterminé par le programme.	La personne étudiante doit réussir le test avant le stage 4 , c'est-à-dire lors de la passation de mai de la troisième année d'études pour les stages se déroulant au trimestre d'automne ou lors de la passation d'octobre de la troisième année d'études pour les stages se déroulant au trimestre d'hiver.	La personne étudiante doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) avant le stage 4 , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été si ce stage est prévu au trimestre d'automne ou au cours du trimestre d'automne si celui-ci est prévu au trimestre d'hiver.
Quel est le nombre de passations possibles?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST	Il n'y a pas de nombre limité de passations. Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> .	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Si la personne étudiante ne fait pas le test au moment convenu, il ne sera pas autorisé à s'y présenter ultérieurement.
Quel est le seuil de réussite?	75 %	70 % pour les deux parties du test	Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation.
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	Ce test permet de savoir si la personne étudiante est prête à effectuer le TECFÉE.	Après 4 échecs , la personne étudiante est convoquée afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme.	L'échec ou l'absence au test oblige la personne étudiante à suivre le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019

À retenir pour l'automne de la première année de formation

Lors du **premier trimestre d'études**, la personne étudiante doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme.

Test diagnostique en français écrit

Quand?	En novembre ou en décembre 2025 au moment prévu par le programme
Où?	À l'UQAM exclusivement Aux laboratoires informatiques du pavillon Président-Kennedy
Quels sont les frais?	Sans frais pour la personne étudiante
À quel moment s'inscrire?	Vous serez inscrit.e par le programme pendant le trimestre d'automne 2025
Quel est le nombre de passations autorisé?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST
Quel est le seuil de réussite?	75 %
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	Ce test vous permettra de savoir si la personne étudiante est prête à effectuer le TECFÉE.

Pour vous préparer à ce test diagnostique

Afin de les inciter à passer le TECFÉE dès leur première année d'étude et à les aider à planifier leur préparation à ce test, le programme offre de l'aide à ses personnes étudiantes, aide qui se divise en deux volets détaillés ci-dessous.

Premièrement, trois ateliers en présentiel de préparation au test diagnostique, alliant participation active et esprit d'équipe, suivis de la passation de ce test (DIA0400), sont offerts aux personnes étudiantes au trimestre d'automne. Leurs résultats au test diagnostique leur permet de s'autoévaluer et de planifier leur préparation au TECFÉE.

Deuxièmement, les personnes étudiantes du programme ont accès sur Moodle à divers outils (capsules, liens vers de notions et des exercices de grammaire) en vue de leur passation du TECFÉE de février.

Une présentation des ateliers est faite aux personnes étudiantes dès le début du trimestre d'automne de leur première année.

Vous pouvez vous inscrire à la page Moodle de ce parcours d'ateliers en cliquant ici : [TECFEE EPS](#). La clé pour vous y inscrire : EPS2023

Nous vous invitons à consulter la [page présentant le test diagnostique sur le site du CAFÉO](#).

Ressources indispensables dans votre réussite en français

- Centre d'aide en français écrit et oral (<https://cafeo-education.uqam.ca/>)
- Capsules préparatoires au TECFÉE (<https://bire.uqam.ca/capsules/preparation-tecfee/>)